



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*

## Le Contrat Enfance Jeunesse



Asnières est co-signataire avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) d'un contrat enfance, contrat de co-financement pour la mise en oeuvre d'une politique d'action sociale en faveur de l'accueil des enfants de moins de 6 ans ainsi que d'un contrat temps libre pour les plus de 6 ans. L'objectif de ces contrats est l'amélioration des différentes formules d'accueil.

### Infos pratiques

Le contrat "enfance et jeunesse" est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une CAF et une collectivité territoriale, un regroupement de communes, une entreprise y compris une administration de l'État. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.